

Image not found or type unknown



Travail dissimulé ou non ?

Par **estre**, le **27/09/2012** à **01:03**

Voilà je suis réalisateur et un groupe de musique m'a demandé de faire leur clip en échange d'une rémunération. Suis je dans un cas de travail dissimulé ? Et si oui, n'a t'il moyen de déclarer l'argent que je gagnerai pour cette prestation ?

Par **P.M.**, le **27/09/2012** à **16:50**

Bonjour,
Il existe des contrats divers si vous êtes déclaré en travailleur indépendant ou même en droits d'auteur...